

REGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS A L'USAGE DES PARENTS

L'équipe d'animation souhaite pleinement réaliser les besoins des enfants et ainsi parfaire au bon fonctionnement du centre de loisirs de la Grande Bastide.

INSCRIPTIONS :

Lors de la première inscription, vous devrez obligatoirement acquitter une adhésion au Centre Social et remplir un dossier d'inscription à retirer à l'accueil.

L'inscription de votre enfant doit se faire impérativement une semaine à l'avance. Pour l'annulation (sauf cause maladie) d'une inscription, elle doit se faire le vendredi (avant 12 H) qui précède le mercredi (dernier délai), dans le cas contraire nous nous réservons le droit de vous réclamer le règlement de la journée.

Il est impératif que vous nous informiez sur les programmes (qui sont disponibles en début de mois) : les sorties, l'ordre des activités dans la semaine (pour les vacances scolaires) sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météorologiques et de l'organisation de l'équipe d'animation.

L'ACCUEIL

L'arrivée des enfants se fait : LE MATIN DE 7h30 à 9h (après 9h : fermeture des portes et passage à l'accueil). Sauf les jours de sortie : 8h00 au plus tard : Attention les bus réservés pour les sorties partent du centre social à 9h précise.

Le départ des enfants se fait : LE SOIR DE 17h00 à 18h00 au PLUS TARD

Seules les personnes désignées sur la fiche d'inscription seront habilitées à venir chercher les enfants. (Merci de donner aux animateurs, le matin, le nom de la personne qui viendra chercher l'enfant si exception). Concernant les horaires des inscriptions à la demi journée : Voir encadré page de présentation.

SORTIES :

L'heure de retour lors des sorties peut varier en fonction du lieu, de la circulation et des intervenants... De ce fait, la récupération des enfants se fera entre 17 h et 18 h 30 au plus tard.

VÊTEMENTS :

Pour les enfants de 3 à 5 ans : prévoir un rechange (vêtement et sous-vêtement) au cas où un incident surviendrait.

Pour tous : en fonction du programme qui est à votre disposition à l'accueil, prévoir les vêtements selon les sorties et les conditions météorologiques :

Il est conseillé de marquer les vêtements et les objets au nom de l'enfant.

Nous ne sommes pas responsables et nous ne remboursons pas en cas de perte, de vol ou de dégradation d'objet ou de vêtement personnel.

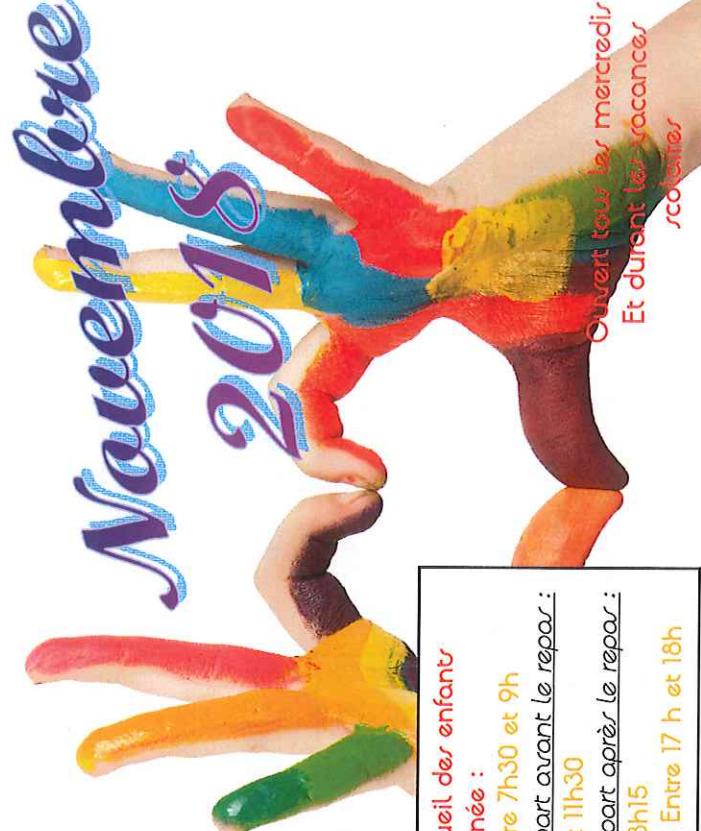
PAIEMENT :

- Le règlement du Centre de Loisirs doit être effectué en début de mois ou au début des vacances. En cas contraire, nous ne pourrons maintenir l'inscription de votre (vos) enfant(s).
- Si vous avez des difficultés financières, nous sommes prêts à convenir d'un échéancier avec vous.
- Pour connaître le tarif applicable, veuillez nous fournir un justificatif de votre quotient familial.
- Pour bénéficier de la déduction il est impératif de fournir les bons CAF FTFI dès l'inscription.
- Les remboursements pour annulation ne peuvent se faire qu'en cas de maladie et avec justificatif.

Le non respect du règlement intérieur entraînera l'annulation de l'inscription de votre (vos) enfant(s).

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous en remercions.

DROITS DE L'ENFANT



Ouvert tous les mercredis
Et durant les vacances
scolaires

INFORMATIONS

Le facebook du Centre Social et Culturel La Grande Bastide est ouvert (Bastide circ). L'onglet Centre de Loisirs vous permettra de connaître les différents projets en cours, n'hésitez pas à aller le consulter.



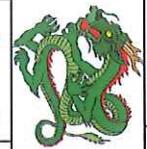
Centre Social et Culturel « La Grande Bastide »
avenue du Square - Le Val Saint André
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04-42-26-34-46
Site Internet : www.circ-grande-bastide.com

Facebook : [Bastide circ / onglet : Centre de loisirs de la grande bastide](#)





des bambins : de 3 à 5 ans



des dragons : de 5 à 7 ans

Mercredi 7	<i>Je vais connaître mes droits</i>	<i>Temps calme</i>	<i>La cause aux droits</i>
Mercredi 14	<i>Fabulation du coffre des droits</i>	<i>Repas</i>	<i>Le valeur des droits</i>
Mercredi 21	<i>Le cluedo des droits</i>	<i>Repas</i>	<i>Grand jeu</i>
Mercredi 28	<i>Fabrication de la carte des droits</i>	<i>Repas</i>	<i>Les chaussettes mystérieuses</i>

Mercredi 7	<i>Qui'est ce qu'un droit ?</i>	<i>Repas</i>	<i>Découverte des Jeux paralympiques</i>
Mercredi 14	<i>Les 5 nations différentes</i>	<i>Repas</i>	<i>Création d'un globe terrestre</i>
Mercredi 21	<i>Jeux paralympiques</i>	<i>Repas</i>	<i>Qui a le droit d'aller à l'école ?</i>
Mercredi 28	<i>Parcours de recherche d'eau</i>	<i>Repas</i>	<i>Festival des droits de l'enfant</i>

Les Tigres : de 7 à 9 ans



les grands : 9 à 11 ans



Tous les enfants ont des droits !
Les tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement comprennent :
le repas, le goûter et la ou les sorties
Adhésion familiale obligatoire : 22 €

<i>Quotient familial</i>	<i>Tarif à l'heure</i>		
	<i>Pour 8h de présence</i>	<i>Au-delà de 8h de présence</i>	
- De 350€	0.88€	0.08€	
De 351€ à 490€	1.13€	0.11€	
De 491€ à 690€	1.50€	0.15€	
De 691€ à 1190€	1.88€	0.18€	
De 1191€ à 1890€	2.50€	0.25€	
+ De 1891€	3€	0.30€	

Mercredi 7	<i>Time's up « Déclaration des droits de l'enfant »</i>	<i>Repas</i>	<i>Le festival des enfants</i>
Mercredi 14	<i>Répartition des richesses mondiales</i>	<i>Repas</i>	<i>Chasse aux trésors au parc de La Forêt</i>
Mercredi 21	<i>Passeport citoyen du monde</i>	<i>Repas</i>	<i>Grands débats sur les droits de l'enfant</i>
Mercredi 28	<i>Préparation du festival</i>	<i>Repas</i>	<i>Festival des droits de l'enfant</i>

<i>Quotient familial</i>	<i>Tarif à l'heure</i>		
	<i>Pour 8h de présence</i>	<i>Au-delà de 8h de présence</i>	
- De 350€	0.88€	0.08€	
De 351€ à 490€	1.13€	0.11€	
De 491€ à 690€	1.50€	0.15€	
De 691€ à 1190€	1.88€	0.18€	
De 1191€ à 1890€	2.50€	0.25€	
+ De 1891€	3€	0.30€	